

Pour les interrogations et les récapitulations, on se sert de cartes muettes et non de cartes parlantes sur lesquelles les enfants n'auraient qu'à lire.

Les élèves du cours supérieur seront initiés à la lecture des cartes topographiques et des plans, par l'étude successive des diverses représentations conventionnelles dont on y fait usage.

Union de la géographie et de l'histoire.—La géographie et l'histoire se prêtent, dans l'enseignement, un secours réciproque. La géographie aide à comprendre le caractère général des peuples; la nature de leurs occupations, soit agricoles, soit industrielles ou commerciales; leurs relations extérieures les plus ordinaires, surtout avant les moyens de transport modernes; la marche générale des grandes invasions, et nombre d'autres faits historiques. D'autre part, les allusions aux événements de l'histoire rendent l'enseignement géographique plus fructueux et plus intéressant.

Sans transformer en leçon d'histoire une leçon de géographie, et réciproquement, le maître utilise les notions qui complètent, l'un par l'autre, ces deux enseignements.

EDMOND GABRIEL

La vie à l'école

Le "*Colon*", dans son premier numéro, a publié en marge de mon rapport au Surintendant de l'Instruction publique, un article dont je crois de mon devoir de relever certains paragraphes qui peuvent être de nature à fausser l'esprit d'une partie de notre population.

Dans son ensemble, du reste, cet article est très sympathique à l'œuvre de l'instruction dans ce comté, et je ne me permets ces quelques observations qu'en vue de promouvoir une cause si chère à tous.

Ce paragraphe a trait aux constructions de maisons d'écoles qui sont, en vue de leur objet, moins matérielles qu'on le pense tout d'abord.

On semble poser en principe que l'école ne devrait pas être plus spacieuse, plus attrayante que ne le sont généralement la plupart des constructions rurales; et on semble croire que les primes du gouvernement ne sont qu'une invite aux constructions dispendieuses. Rien de tel.

Je comprends qu'on a voulu mettre les parents en garde contre le luxe, ce qui n'est pas de mauvaises intentions, mais comme je ne connais pas de municipalités, à une exception près, qui méritent de reproche sous ce rapport, je crois convenable d'établir ce que le département de l'Instruction publique, le gouvernement si l'on veut, exige des municipalités dans la construction des écoles.

C'est très simple.

Il exige trois choses: 1° de l'air, environ 150 pieds cubes par élève; 2° de la lumière, la surface vitrée doit représenter le 1-6 de la surface du plancher; 3° de la chaleur. Un point, c'est tout. Il prépare le plan qu